



#2

L'AUTRE

Hiver Printemps
2024

Mag

pour une info à **Pornic** et l'Agglo... **autrement !**

URBANISME

Parlons-en!

+ 3 000

C'est le chiffre officiel de l'INSEE qui vient de sortir pour Pornic. En 6 ans, 3 000 habitants supplémentaires soit 500/an, très loin des objectifs de "développement maîtrisé" affichés par la majorité municipale.

Si l'on y ajoute un développement touristique de masse, le résultat est une ville très souvent saturée : Les infrastructures, les réseaux et les services ne suivent plus avec tout ce que cela peut engendrer en matière de dégradation du cadre de vie, de tension, de sécurité et de gestion des ressources naturelles.

On peut citer pour exemple les récents débordements des réseaux d'eaux, la dégradation avancée des chaussées, l'explosion du coût de certains services alors que ceux-ci se dégradent : le transport scolaire, la gestion des déchets, la propreté de l'espace public, de nombreux bâtiments publics qui ne sont plus aux normes.

Autre effet pervers de cette politique de développement, sans alternatives en matière de production de logement accessible, le **prix du logement est hors de portée du plus grand nombre.**

Enfin, cette politique de développement effrénée voulue par la municipalité depuis des années a vu l'étalement démesuré des zones commerciales périphériques.

Résultat : Nos commerces de proximité des centres bourg ont beaucoup de mal à faire face et il n'y a plus de foncier public disponible pour penser des équipements et des logements à la hauteur des besoins.

Après 30 ans de développement sans anticipation, la majorité tente des mesures de rattrapage : préemption de commerces au coup par coup, mesures visant les logements touristiques meublés (plus de 1 000 à Pornic selon Airbnb)...

Malgré l'urgence de la situation, certains choix nous étonnent :

3,5 Millions€

C'est le budget qui va être investi pour transformer l'ancienne caserne des pompiers (rue des Champs Francs) en hangar de stockage. Au vu de la rareté du foncier (8 800 m²) dans Pornic et des besoins, pour Vent d'Avenir (VA!) il s'agit là d'un véritable gâchis.

Au titre du nouveau PLU, ce foncier est classé pour être destiné à des grands équipements publics.

Pour Vent d'Avenir, avec un tel budget, pourrait être réalisé au-moins 2 projets d'utilité publique comme un centre de santé pluridisciplinaire et des logements pour travailleurs



Raphaël Debec

Un jeune urbaniste pornicais !

Afin de mieux comprendre les problématiques diverses générées par l'implantation de zones commerciales aux abords des villes, VA! est allé à la rencontre de Raphaël Debec jeune architecte urbaniste.

Bonjour Raphaël, pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai 26 ans et connais Pornic depuis ma naissance. J'y ai grandi, réalisé une partie de ma scolarité et intégré différentes associations locales. J'ai poursuivi ma scolarité à Nantes en intégrant l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA). Ayant un intérêt pour les villes et la manière de penser les territoires, j'ai réalisé un double Master en architecture et en urbanisme. Diplômé en 2021, je vis et travaille aujourd'hui à Paris.

Vous êtes Architecte-Urbaniste, comment évaluez-vous l'impact des zones commerciales (jusqu'à tout dernièrement avec la zone du Chaudron à Pornic) sur la vitalité des centres-bourgs ?

En tant que jeune Architecte-Urbaniste, cette manière de concevoir des morceaux de ville, hors de la ville m'interroge : Pourquoi délocaliser les services, les commerces de proximité et les offres culturelles hors des centres-bourgs ?

Pourquoi continuer d'artificialiser des terres à l'extérieur d'un tissu urbain déjà constitué ?

Pourquoi ne pas se saisir des bâtiments existants et des ressources présentes pour concevoir de nouveaux projets urbains et architecturaux ?

Quelle place et quel(s) rôle(s) ont les architectes et les urbanistes dans ces missions de conseils et de projets auprès des édiles locaux ?

Vous abordez dans vos questions le problème de l'impact environnemental de ce projet, pourriez-vous préciser votre pensée ?

Dans ces projets, ce qui m'interpelle le plus, est l'artificialisation de terres naturelles situées hors du centre-ville constitué de Pornic. Le projet récent du Chaudron est à contre-courant des ambitions environnementales actuelles et des recommandations faites par les scientifiques du GIEC. D'ailleurs en 2020, à la suite de la Convention citoyenne pour le climat, le Premier ministre de l'époque, Jean Castex, avait adressé une circulaire aux préfets les exhortant à accentuer le contrôle sur les autorisations d'exploitation commerciale pour lutter contre l'artificialisation des sols. J'ajouterai également que la multiplication des zones commerciales encourage à surconsommer toujours plus, alors même que nous sommes conscients des effets néfastes qu'elle engendre sur la planète.

Comment expliquez-vous alors ce choix réalisé par la municipalité de Pornic ?

Si la tendance de l'étalement urbain s'est accrue ces dernières décennies, c'est en partie pour des raisons économiques. En effet, à l'extérieur des villes, le foncier disponible est généralement moins cher et plus vaste. De plus, les investisseurs privés sont davantage intéressés par ces projets "hors" de la ville parce qu'ils perçoivent mieux la rentabilité de l'opération (visibilité depuis les axes routiers, grands parkings, moins de contraintes urbaines...). Aujourd'hui, il est moins coûteux de construire un bâtiment sur le parking d'un hypermarché que de réhabiliter le patrimoine existant. Mais les conséquences pour le territoire ne sont pas les mêmes.

Pourtant des aides financières existent et se multiplient ?

Effectivement, il serait intéressant d'encourager les porteurs de projets et le secteur privé à réinvestir le patrimoine existant quel qu'il soit. Cette démarche va également dans le sens de ce que recherche de plus en plus de concitoyens : temporiser l'urbanisation à outrance. Depuis quelques années l'attrait pour le patrimoine augmente, les gens accordent plus d'importance au milieu dans lequel ils vivent. Ils recherchent la quiétude d'un monde "harmonieux", un monde ponctué d'histoire et de mémoire. Les patrimoines culturels constituent une ressource que nous devons préserver.

Que pensez-vous du trafic et de la circulation induite par ce type de projet ?

Lorsque de telles constructions s'implantent en périphérie des villes, elles ne favorisent pas les mobilités actives (marche à pied et vélo) mais encouragent plutôt la mobilité carbonée. Ces espaces excentrés sont généralement isolés par de grandes infrastructures routières jouant le rôle de frontières. Des frontières physiques car difficilement accessibles par la marche, mais également mentales puisque les riverains les plus proches utilisent quand même leurs véhicules pour s'y rendre. Ils n'ont pas accès à une continuité de cheminements doux sécurisés et agréables pour les encourager à utiliser des modes alternatifs à la voiture. Ces espaces fonctionnent grâce au modèle économique du "tout-voiture" (à fortiori lorsqu'il n'existe pas un vrai réseau de transport en commun) : grands parkings, visibilité depuis de grands axes, ...

Quel est votre sentiment maintenant que le Chaudron est construit ?

Maintenant que le centre commercial est en activité, la population semble apprécier l'élargissement de l'offre culturelle du nouveau cinéma "Toiles de Retz", plus confortable, avec davantage de séances. Pour le reste, au vu du turnover des enseignes et des cellules toujours vides, je m'interroge sur la pertinence du projet et de son impact sur la vitalité des centres-bourgs.

Merci Raphaël pour votre expertise et votre sincérité.



Proposé par **Vent d'Avenir** au conseil municipal Un lieu festif **intergénérationnel**

Le Scotch, Le Viking, La Rhumerie, La Voile Blanche, Le Sand's, Les Enfants Terribles, Le BK...

Des générations de Pornicais et d'estivants ont eu la chance de s'y divertir pendant des décennies. Aujourd'hui après que la municipalité ait fait fermer le BK en 2019 et quelques effets d'annonce sur une ouverture au Chaudron... **plus rien !**



Vent d'Avenir a lancé une pétition pour la création d'un lieu festif intergénérationnel.

Dans certaines collectivités comme les Sables d'Olonne, la collectivité a décrété ce projet d'utilité publique en se montrant active sur le financement du lieu, le cahier des charges et les modes de délégation. Forts de 871 signataires nous avons soumis la question en débat au conseil municipal du 14 décembre et obtenu le lancement de la réflexion en commission municipale.

VA souhaite y associer des acteurs référents locaux (associatifs et professionnels) et des usagers.

Nous avons soumis comme base de réflexion 4 lieux festifs existants sur d'anciennes friches urbaines :

- *Le Shed* à Reims
- *La Base* à Chambéry
- *Le Ohm Town* à Nantes
- *La Piscine d'en face* à Sainte-Geneviève des bois

Nous vous tiendrons informés de la suite du travail. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques/propositions.

Pour retrouver le lien de la pétition :

<https://www.change.org/p/pornicaises-pour-la-réouverture-d-une-discothèque-lieu-nocturne-à-pornic>

Vent d'Avenir veut redynamiser les centres-bourgs

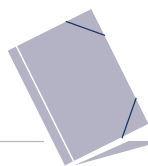
Nous sommes convaincus que la redynamisation des centres-bourgs à l'année est possible et doit passer par des équipements culturels et économiques attractifs pour toutes les générations, résidents à l'année comme visiteurs.

De nombreuses collectivités de toute taille développent des lieux mêlant vie culturelle, activités pour la jeunesse, commerces et associations.

Plus que jamais VA! pense que les équipements qui avaient été proposés dans le programme de campagne en 2020 sont d'actualité et nous continuerons à les soumettre à la majorité municipale dans le cadre des projets de redynamisation des centres-bourgs.



Jour de marché place de la Terrasse à Pornic
24 Août 2023 à 10h00 !



Sainte-Marie sur Mer : "La Halle Marie"

Halle ouverte (sur le modèle de la Bernerie en Retz)



Lieu multi-usages pour tous : Cette halle permettrait d'accueillir tous types d'événements tels que des marchés, brocantes, bourses d'échange, vins d'honneur, ... permettant une animation du bourg hiver comme été. Ce lieu serait desservi par un transport public à l'année.



Sainte-Marie sur Mer



Le Clion sur Mer : "Le Clion 360"

Un tiers lieu pour les associations et les citoyens

Concept intergénérationnel : En concertation avec les habitants, la réhabilitation de ce bâtiment situé dans le bourg du Clion sur Mer, permettrait de créer un lieu intergénérationnel, festif, ouvert du matin jusqu'au soir, intégrant une économie circulaire et locale, en concertation avec les habitants : ressourcerie, ateliers, animé par des associations et des citoyens. Ce lieu serait desservi par un transport public à l'année.



Anciennes menuiseries BDR
Le Clion sur Mer



Pornic : Une "Micro-Folie"

Proposée au conseil municipal par Vent d'Avenir :

Une Micro-folie est un dispositif de musée numérique intégré dans un lieu déjà existant (médiathèque, salle des fêtes, lieu patrimonial, ...), au plus proche des habitants.

C'est gratuit et cela permet d'avoir accès aux collections des grands musées. Les contenus proposés sont culturels, ludiques et technologiques, et peuvent également intégrer des espaces de convivialité. Le coût est d'environ 40 000 € ht, dont 80% subventionné dans le cadre du programme "Petite Ville de demain".



Exemple : La Micro-folie d'Auxerre

Pornic : "La Terrasse des Arts"

Un lieu de culture, d'arts et d'histoire

Attractivité de la Ville-Haute : Avec ses bâtiments historiques et sa place à revégétaliser, La Terrasse est un lieu emblématique de Pornic. Cette place avec son magnifique panorama sur l'océan doit devenir une vitrine des arts, de la culture et de l'artisanat, tout en intégrant un lieu d'expositions, d'expression et de convivialité. Ce lieu serait desservi par un transport public à l'année.



La Terrasse - Pornic

Pornic-Gare : Pôle Synergie "Terminus-Quai"

Créer un pôle d'échange multimodal autour de la gare

C'est "La" porte d'entrée au centre-ville :

- Elle accueille la gare ferroviaire (plus de 200 000 voyageurs/an), la gare routière et son esplanade inconfortable pour les piétons.
- Au-delà la circulation et le stationnement automobiles deviennent plus difficiles.
- Des cheminements doux y convergent (Ria, Corniche de Gourmalon, Vélocéan...).
- Elle jouxte La Minoterie de Pornic qui un jour se libèrera de son activité industrielle.



Parking gare de Pornic



Maintien de la gare. Inter-liaison entrée de ville/Ria :

Multiservices et multimodales, Zéro artificialisation, 560 places de parking, 2000 m² de locaux publics et 2000 m² de jardins suspendus.

Cette zone mériterait d'être repensée en intégrant un parking à étages qui permettrait d'augmenter la capacité de stationnement tout en dégageant de l'espace pour les mobilités douces.



2020 - 2023

Des tops et des flops !

Ce que nous avons obtenu :

- La vidéo-retransmission du conseil municipal.
- Une Cuisine centrale.
- La fermeture d'un dépôt sauvage sur 2,2 hectares au Clion.
- Un budget participatif dédié aux jeunes.
- Des critères d'attribution des subventions aux associations.
- De premières expériences de lignes de transports à l'année.
- Des vestiaires/douches pour la Salle de danse Jean Picot.
- La voie cyclable reliant le lycée au bourg du Clion.
- Des panneaux photovoltaïques pour la tribune du terrain de foot de Pornic.
- 2 city-stades.

Ce que nous avons évité :

- La première implantation du Skate Park entre la station d'épuration, le canal, la voie ferrée et la Route Bleue. 1 an a été nécessaire pour raisonner la majorité.
- Des bureaux administratifs de la mairie dans les bâtiments de La Terrasse.
- Le déplacement de la gare aux Duranceries.

Ce que l'on nous a refusé :

- La baisse du taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères en proportion de l'inégalité du service rendu..
- Un calendrier prévisionnel d'entretien de la voirie sur toute la commune.
- Des investissements urgents en infrastructures pour la petite enfance.
- Un vrai transport public à l'année.
- La mise en place d'un quart d'heure citoyen à la fin des conseils municipaux pour que tout un chacun puisse questionner les élus en séance publique.
- Un PLU (Plan local d'urbanisme) tenant compte de la population globale (résidents principaux et secondaires).
- L'accès aux études de faisabilité des projets structurants. Nous doutons d'ailleurs que ces études soient engagées avant la réalisation de nombreux investissements.
- La communication transparente des documents de travail en séance de commission.
- La mise en place de commissions extra-communales visant à faire participer les citoyens aux décisions prises pour notre ville.

Ce que nous voulons obtenir :

- Une Halle dans le centre-bourg de Sainte-Marie sur Mer.
- Un Pôle d'échange multimodal autour de la gare.
- Une Micro-Folie.
- Un lieu public et culturel Place de La Terrasse.
- La renaturation d'espaces publics (Place du Môle).
- Un meilleur aménagement en continu des pistes cyclables.
- Une alternative à la perte de parking Place du Môle.
- Un lieu festif intergénérationnel.

Ce que VA! salue dans les choix de la majorité :

- La transformation du théâtre Saint-Gilles.
- L'aménagement paysager du Chabut (parking et voirie).
- La revégétalisation programmée de la Place du Môle.

Quand la persévérance de VA! porte ses fruits :

Depuis 2020, VA! n'a cessé de rappeler l'insuffisance de l'offre de services pour la petite enfance sur la ville de Pornic.

En 2023, le bureau d'études mandaté par la majorité municipale a même conclu qu'il n'existait pas de besoin, **alors que plus de 70 enfants sont sur liste d'attente à Pornic !**

Subrepticement et sans débat préalable, lors du conseil d'ag-glo du 1^{er} février 2024, 3 lignes budgétaires ont été inscrites (pour 2,4 millions d'euros) avec un début de chantier pas avant 2026/27 ! ... **Effet d'annonce ?**



L'alternance pour Pornic 100% local sans-étiquette politique.

L'Autre Mag est une publication de VA! Téléchargeable sur ventavenir.com

Vous souhaitez réagir, nous écrire, nous soutenir ou nous rejoindre : contact@ventavenir.com / Site : ventavenir.com

Création graphique / maquette / illustrations : Muad-Dib.fr - Pornic



Ce produit est certifié FSC™
La certification FSC™ garantit que ces produits sont imprimés sur des matériaux provenant de forêts gérées selon des normes environnementales, sociales et économiques très strictes.